JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7340962201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7340962201

Cette annonce a été mise en ligne le **19 septembre 2023** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

EKYLIA, SARL capital 246500€, siège 16 rue Denis Papin, Zone de la Sablonnière, LE LION D'ANGERS (49220) 813277530 RCS ANGERS. La société EKYLIA a été dissoute par déclaration du 18/09/2023 souscrite par la société AKCG, SARL capital de 32890€, siège 18 rue Denis Papin, Zone de la Sablonnière, LE LION D'ANGERS (49220) 841532336 RCS ANGERS. Dépôt de la déclaration au greffe du tribunal de commerce d'ANGERS. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil, les créanciers de la société EKYLIA peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. A l'issue de ce délai, le patrimoine de la société EKYLIA sera transmis à la société AKCG associée unique, qui reprendra tous ses droits et obligations. Oppositions à présenter devant le tribunal de commerce d'ANGERS.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex